Cne
FRC
1383

CONVENTION NATIONALE.

ADRESSE

DU

GRAND-BAILLIAGE DE BERG-ZABERN

A LA CONVENTION NATIONALE,

Lue à la Séance du 19 Novembre 1792, l'an premier de la République;

IMPRIMÉE ET ENVOYÉE AUX 83 DÉPARTEMENS, PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

Le grand-bailliage de Berg-zabern, composé de plus de dix villages appartenans au duc des Deux-Ponts; las de se voir encore esclaves d'un prince & de ses satellites, au milieu d'un peuple libre & heureux, encouragé par les victoires des armes de la liberté française,

M&W 2701

a tout d'un coup rompu les fers de l'eſclavage affreux dans lequel il gémiſſoit, & ſe préſente libre devant les auguſtes repréſentans de la Nation françaiſe, pour leur témoigner ſa reconnoiſſance pour les grands bienfaits qu'ils préparent aux peuples, & pour leur demander la réunion avec la République.

Pénétrés des mêmes ſentimens que la Savoie, nous vous manifeſtons les mêmes deſirs, & nous engageons aux mêmes devoirs. Déja comme eux, nous avons juré de maintenir de toutes nos forces la liberté & l'égalité, & de mourir à nos poſtes; la cocarde tricolore orne nos têtes & le ſein de nos femmes & filles; l'arbre de la liberté eſt planté au milieu de la ville de Berg-zabern & dans les villages de la campagne; nous nous ſommes procuré vos ſages décrets, qui nous ſervent de règle invariable dans l'adminiſtration nouvelle de nos affaires publiques; & pour ne pas manquer de fonctionnaires patriotes, nous nous ſommes adreſſés à la municipalité de la ville de Landau, trois lieues de chez nous, pour obtenir les inſtructions néceſſaires à élire nos municipalités; & c'eſt par ſes bons offices qu'une députation de pluſieurs citoyens, priſe du ſein de la ſociété patriotique, nous a été envoyée, ſous l'aſſiſtance de laquelle nous avons formé nos conſeils-généraux des communes.

Repréſentans, la nature même & notre ſituation locale nous ont fait frères des Français; il nous ſeroit impoſſible de porter plus long-temps le caractère d'eſclaves, & de ſervir de chiens de chaſſe à notre tyran, au milieu des hommes libres dont nous ſommes entourés. Non, nous nous enſevelirons plutôt avec nos familles ſous les ruines de nos maiſons, que de retomber dans l'ancienne miſère, que les oppreſſeurs inhumains nous avoient préparée: agréez notre ſollicitation pour la réunion avec le pays de la liberté, & vous verrez que nous ſommes dignes de porter le nom de Français.

Législateurs, déclarez à l'univers, que tous les peuples qui secoueront le joug du despotisme, & desireront la protection des Français, & la réunion avec leur République, seront protégés & reconnus pour Français. Vous verrez que ce sera le dernier coup fatal pour tous les tyrans; car les peuples, sur-tout nos voisins palatins, & tous les sujets pitoyables des petits princes du Saint-Empire, n'attendent que ce moment desiré, pour rompre leurs chaînes; & ce n'est que la crainte de succomber, faute de votre assistance, qu'ils ne l'ont pas encore fait.

Oui, Représentans, cette déclaration seule remportera la victoire complète sur tous les tigres couronnés, & accélèrera leur ruine totale. Vainement diront-ils que c'étoit contre votre déclaration formelle de renoncer à toutes conquêtes : car une chose qui se rend d'elle-même n'est point conquise.

C'est donc au nom de nos commettans, que nous vous prions d'accorder notre prière ; mais c'est au nom de l'humanité que nous vous prions de la délivrer, de cette manière, des maux insupportables qui l'accablent, & ce seront les races futures qui vous en sauront grâce.

Le conseil-général de Berg-zabern, ainsi que tous les maires des villages, expressément députés à cet effet par leurs concitoyens.

Berg-zabern, le 10 novembre 1792, l'an premier de la République.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

614